



Libre Pensée – Fédération Unie de l'Hérault Groupe de Montpellier

Espace Martin Luther King, 27 Boulevard Louis Blanc, 34000 Montpellier

Facebook fédération : Fédération de la Libre Pensée 34

Facebook groupe Montpellier : Libre pensée groupe université et citoyens de Montpellier

Twitter : Libre Pensée 34 ; Insta : fédération héraultaise de la Libre Pensée

Bluesky : librepensée34

Site national de la FNLP : <https://www.fnlp.fr/>

Téléphone : 06 74 63 52 15 ; Mél : groupeunivlp34@yahoo.com

Rejoignez
notre canal
d'information
en scannant ce
QR code :



Fêtes de Saint Roch 2026 : nous demandons à la Mairie d'arrêter de promouvoir toute fête religieuse L'argent public ne doit pas être donné à ce Puy du Fou catholique montpelliérain !

La laïcité impose la neutralité des institutions de la République face aux manifestations religieuses.

Depuis 1995, le culte de Saint Roch est pourtant de manière quasiment ininterrompue soutenu par la Mairie et financé par l'argent public, via une association qui, de fait, détourne l'argent public : encore 15 000 euros cette année pour la fête d'un « saint » catholique (qui d'ailleurs n'a jamais existé).

La Libre Pensée ne peut pas accepter que les collectivités locales puissent, à quelque prétexte que ce soit, soutenir des fêtes religieuses.

Nous rappelons à cette occasion la présentation des fêtes en question par l'Abbé Plagnol de Montpellier : « *procession de Notre Dame des Tables, messes, animations, procession des reliques, bénédiction des animaux de compagnie et des petits pains. Au cœur de ce bel été, les Montpelliérains célébreront leur Saint, je vous invite à participer nombreux à ce rendez-vous de fête et de dévotion* ». Chacun jugera le caractère « culturel » de ces fêtes...

Et comme nous sommes en plein dans la marche à la guerre et que l'Eglise y apporte toujours sa contribution, depuis deux ans, l'association invite l'armée à venir parader à ses côtés. Ce qui, là aussi, est assez peu compatible avec la loi de 1905. Mais comme la Mairie, se présentant comme « de gôche », donne son aval, pourquoi se gêner ? Et puis le lien est logique : saint Roch avait un chien... et il y a des chiens dans l'armée ! Hop !



Une brigade canine de l'armée défile pour les fêtes de Saint Roch : que de culture !

Que Saint Roch n'ait jamais existé n'est pas un argument en soi, mais il rajoute évidemment un caractère de superstition moyennageuse à ce « culte », et surtout, cet état de fait, reconnu par tous les historiens qui ont

travaillé sur le sujet (en particulier Pierre Bolle), prive la mairie et l'association de l'argument de manifestation « culturelle ».

Non, les processions à la vierge Marie, les processions avec les reliques et le culte de Saint Roch n'ont rien de « culturel » ou d'historique.

La laïcité ne concernerait que certaines religions et pas d'autres ?

Derrière cette volonté d'imposer à notre ville ce culte officiel, couplé au lobbying des partisans de l'Eglise catholique pour faire appeler des tas de lieux « Saint-Roch », se cache un dessein politique que l'on connaît bien : rétablir le lien entre l'Etat et l'Eglise, comme l'a revendiqué Emmanuel Macron dans son discours d'Avril 2018 aux Bernardins.

Nous exigeons que la loi de 1905 soit appliquée à Montpellier :

- Séparation des Eglises et de la Mairie
- Aucun logo officiel sur une manifestation religieuse (messes, processions...)
- Arrêt du détournement de fonds publics en faveur des organismes organisateurs de ces fêtes religieuses
- Débaptisation de tous les noms de lieu public « Saint-Roch » à Montpellier obtenus sous la pression religieuse



La mairie n'a pas à financer ni à co-organiser des fêtes religieuses !